

CIRCUIT COURT: COURT-CIRCUITONS NOTRE ALIMENTATION POUR UNE ASSIETTE LOCALE, DURABLE ET ÉTHIQUE !

ECRIT PAR ZINA MOUKAWANE, AGATHE MELIUS, JESCI KAYEMBA, THALIA ALIPS

Selon une étude réalisée en 2019, les transports des aliments représentent un tiers des émissions de gaz à effet de serre liées à notre alimentation (*). Il s'agit donc d'un secteur très polluant, heureusement il existe des solutions pour limiter l'empreinte carbone de nos assiettes !

POURQUOI DEVONS-NOUS REPENSER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE ?

Aujourd'hui, l'alimentation est un enjeu majeur de la lutte contre le dérèglement climatique et de protection de l'environnement. Notre système alimentaire présente plusieurs limites : 1 personne sur 3 souffre de malnutrition, 1 tiers de la nourriture est gaspillée et les ressources naturelles sont fortement fragilisées (**). En effet, le secteur alimentaire représente environ 30 % de la consommation énergétique mondiale et près de 22 % des gaz à effet de serre, il s'agit donc d'un secteur extrêmement polluant (*). La part des fruits et légumes importés dépasse 40 % pour certains produits tels que les tomates ou les concombres (*).

L'impact environnemental de notre assiette est donc très important et doit être fortement réduit pour préserver notre planète. L'alimentation devient un acte citoyen par lequel chacun peut choisir un mode de consommation plus respectueux de l'environnement et des producteurs.



Mickaël Evard, maraîcher en AMAP dans la Somme et des "amapiens" en pleine préparation des livraisons. (Source : Zina Moukawane)

(*) Données issues d'un rapport de l'ADEME publié en janvier 2019 "L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France".

(**) Données issues d'une vidéo de l'UN Environment Programme publiée le 9 mai 2016 "Pourquoi devons-nous changer notre système alimentaire ?"

UNE FILIÈRE BASÉE SUR LA PROMOTION DE L'ALIMENTATION LOCALE POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Face à cette situation climatique urgente des solutions existent... Le circuit court. Mais qu'est-ce que c'est ? On parle de circuit court quand on limite le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Les intermédiaires traditionnels sont les usines de transformations alimentaires et les magasins de grande distribution. Le principe du circuit court c'est que l'on achète directement au producteur ou en passant par des associations spécialisées.

C'est un mode de consommation local et éthique il permet au producteur de bénéficier de prix équitables qu'il aura choisi lui-même. Mickaël Evrard, agriculteur dans les Hauts de France, nous donne sa vision de choses et nous explique en détails : « Mon métier c'est maraîcher, donc je produis des légumes de saison que ce soit en champs ou en serre mais tous en bio et je les vends en direct. En ce moment je suis à 100% en AMAP, car je gagne mieux ma vie grâce aux AMAP plutôt qu'en passant par de grands magasins. C'est plus gratifiant pour moi de vendre en direct ».



Mickaël Evrard et ses cageots remplis de légumes bio et de saison !
(Source : Zina Moukawane)

D'AILLEURS LES AMAP, C'EST QUOI ?

« Ça signifie associations pour le maintien de l'agriculture paysanne. Donc ce sont des consommateurs qui se regroupent et qui passent des contrats avec des producteurs. Moi je livre 130 familles toutes les semaines grâce aux AMAP, les acheteurs me pré-payent ma production, c'est moi qui choisis ce que je veux leur livrer donc c'est très intéressant pour moi parce que je n'ai pas de perte de production, rien n'est gaspillé. Il y a une petite particularité c'est que les acheteurs viennent aider les producteurs dans le champ, de ce fait ils peuvent vraiment voir d'où viennent leurs aliments, comment ils sont produits : il y a une réelle transparence entre producteur et consommateurs. »

DES PRODUCTEURS MOTIVÉS PAR LES RECONTRES ET LE PARTAGE AVEC LES CONSOMMATEURS

Justement la transparence c'est un autre des avantages : « on a la possibilité de discuter avec l'acheteur, ils savent quand il y a des surproductions, je peux leur donner des conseils sur mes produits. Rien que le fait qu'ils acceptent de ne manger que des produits de saison c'est très important, ils ont conscience que dans la situation climatique où nous sommes on ne peut plus manger de tomates en hiver ! »

MAIS EN TANT QU'ACHETEUR, POURQUOI FAVORISER LE CIRCUIT COURT ?

De nombreuses associations existent pour vous convaincre, comme le Peuplié à Amiens et présenté par Delphine, une adhérente : « le Peuplié est une coopérative alimentaire où tous les adhérents sont sur le même pied d'égalité. Le fonctionnement est simple : on loue un local à l'année et chaque adhérent paye une partie de la location. On fait ensuite des commandes groupées, particulièrement en circuit court où l'on a que du bio, ça marche pour les légumes, le fromage et le pain par exemple. On dépose une somme de 50€ minimum sur notre compte "le Peuplié" qui sert à financer les achats groupés. C'est basé sur la participation de chacun, tout le monde a un rôle : quelqu'un fait la comptabilité, un autre les commandes etc. »



Le panier de courses éthique et local de Delphine, adhérente au Peuplié.
(Source : Zina Moukawane)

“

Un des avantages de cette association c'est aussi le fait que les producteurs locaux sont rémunérés au juste prix, et ça c'est important !

”

« Grâce au Peuplié, je ne vais pratiquement plus dans les supermarchés, car on trouve presque tout au Peuplié à part les viandes. On peut tout à fait se nourrir exclusivement avec le Peuplié, il faut juste accepter que l'on ne puisse pas avoir des tomates et des framboises toute l'année. Pour ce qui est de la qualité, il n'y a que du bio et au niveau du coût de mon assiette, justement quelqu'un au Peuplié a calculé et a décrété que l'on fait 30% d'économie en étant au Peuplié. On fait aussi des économies car on est moins tenté par des produits superficiels et au Peuplié tout est vendu à prix coûtant donc l'association fait zéro bénéfice. Un des avantages de cette association c'est aussi le fait que les producteurs locaux sont rémunérés au juste prix, et ça c'est important ! »

QUAND LE CIRCUIT-COURT VA PLUS LOIN !

Aujourd'hui les circuits-courts gagnent progressivement du terrain à l'échelle européenne. Une étude menée par le Service de recherche du Parlement européen (SRPE) en 2015 montre que 15% des agriculteurs européens ont vendu leur production grâce au circuit court (**).

Grâce à lui, les citoyens se sentent plus concernés d'autant que selon un sondage de l'Eurobaromètre, quatre citoyens européens sur cinq considèrent que mettre en avant le métier d'agriculteur est très important (***). Le circuit-court a donc un bel avenir devant lui et c'est tant mieux pour notre planète !

(**) Données issues d'une étude menée par le Service de recherche du Parlement européen en 2015 "Short food supply chains and local food systems in the EU".

(***) Données issues d'une étude de l'Eurobaromètre en 2020 sur l'agriculture et la Politique agricole commune.